

PROGRAMME DE MANDATURE 2011 - 2015

**L'Artisanat
acteur du développement durable**



PROGRAMME DE MANDATURE 2011-2015

L'Artisanat, acteur du développement durable

3 enjeux identifiés

Trois enjeux constituent le socle du programme de mandature. Ils sont étroitement liés entre eux comme les trois piliers du développement durable : social, économie et environnement

- **Les Hommes et les compétences** : agir pour l'emploi et la formation
- **Les entreprises et la performance** : agir pour la croissance et l'efficacité économique
- **Les territoires et l'environnement** : agir pour la proximité et la préservation des ressources

**AGIR POUR RÉUSSIR
ICI ET MAINTENANT !**

Enjeu n°1 : les Hommes et les compétences

« Agir pour l'emploi et la formation »

Quatre orientations

- 1)** Anticiper les besoins en compétences des actifs de l'artisanat

- 2)** Développer une offre globale de formation – tout public - de l'apprentissage à la formation continue, portée par la Faculté des Métiers dans le cadre de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA)

- 3)** Valoriser et promouvoir les métiers de l'artisanat et les formations

- 4)** Optimiser les compétences des conseillers de la CMA 35, dans une logique de mutualisation et de transversalité des services

Enjeu n°1 : les Hommes et les compétences

1) Anticiper les besoins en compétences des actifs de l'artisanat

- a) Connaître et analyser les évolutions de l'environnement
- b) Identifier les besoins qualitatifs et quantitatifs en main d'œuvre des entreprises
- c) Développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- d) Adapter les compétences aux profils « emplois » des métiers
- e) Promouvoir la Validation des Acquis de l'Expérience
- f) Favoriser la mise en relation des salariés, des candidats à l'apprentissage et des chefs d'entreprise

2) Développer une offre globale de formation - tout public - de l'apprentissage à la formation continue, portée par la Faculté des Métiers dans le cadre de l'URMA

- a) Construire des parcours de formation combinant l'acquisition de formations qualifiantes et diplômantes pour une insertion durable dans l'emploi
- b) Développer l'individualisation des formations pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et des apprenants
- c) Accueillir à la Faculté des Métiers de nouveaux publics en formation, initiale et continue, en adaptant l'ingénierie pédagogique
- d) Développer une offre de formation/action adaptée pour optimiser les compétences managériales des dirigeants d'entreprise

Enjeu n°1 : les Hommes et les compétences

3) Valoriser et promouvoir les métiers de l'artisanat et les formations

- a)** Communiquer sur la multiplicité des parcours de formation, promesse de qualité et d'avenir
- b)** Mettre en avant les parcours exemplaires et les réussites
- c)** Permettre aux apprentis d'obtenir le statut « d'apprenti - étudiant des métiers » et communiquer auprès du grand public sur ce statut
- d)** Favoriser la mise en réseaux des apprentis - étudiants des métiers
- e)** Développer les échanges européens des apprentis - étudiants des métiers
- f)** Communiquer sur la marque « Faculté des Métiers » pour positionner la CMA 35 comme acteur majeur de la formation dans le cadre de l'URMA
- g)** Informer et sensibiliser et promouvoir la formation continue auprès des chefs d'entreprise, conjoints et salariés

4) Optimiser les compétences des conseillers de la CMA 35 dans une logique de mutualisation et de transversalité

- a)** Mutualiser les compétences des services « Formation » et « Développement économique »
- b)** Construire une offre de services globale combinant formation, conseil et expertise pour tous les clients de la CMA 35
- c)** Communiquer en interne et en externe sur l'offre de services de la CMA 35

Enjeu n°2 : les entreprises et la performance

« Agir pour la croissance et l'efficacité économique »

Quatre orientations

- 1)** Faciliter l'adaptation des entreprises aux évolutions de leur environnement
- 2)** Accompagner les entreprises dans leur démarche de progrès
- 3)** Valoriser les entreprises artisanales et le secteur des métiers
- 4)** Développer un nouveau concept autour des services de proximité

Enjeu n°2 : les entreprises et la performance

1) Faciliter l'adaptation des entreprises aux évolutions de leur environnement

- a)** Organiser la veille économique et technologique autour d'un réseau d'experts de la CMA 35 et d'autres partenaires
- b)** Accompagner les entreprises dans la prise en compte des exigences réglementaires et législatives
- c)** Positionner l'offre des entreprises sur les marchés de demain
- d)** Favoriser l'accès de toutes les entreprises aux marchés publics
- e)** Prévenir davantage les difficultés des entreprises. Mobiliser un réseau d'experts pour accompagner les dirigeants dans le traitement des difficultés

2) Accompagner les entreprises dans leur démarche de progrès

- a)** Intégrer la dimension entrepreneuriale et de gestion dans tous les parcours de formation
- b)** Développer une offre de services spécifique pour les « nouveaux dirigeants »
- c)** Favoriser la structuration des entreprises et optimiser l'organisation des ressources humaines
- d)** Améliorer l'accès des entreprises au financement
- e)** Sensibiliser les dirigeants à la nécessaire sécurisation des patrimoines
- f)** Proposer une « réponse commerciale collective » à la demande de la clientèle en favorisant la constitution de groupements
- g)** Développer les réseaux d'entreprise

Enjeu n°2 : les entreprises et la performance

3) Valoriser les entreprises artisanales et le secteur des métiers

- a)** Promouvoir résolument les titres et les qualifications artisanales
- b)** Valoriser les entreprises inscrites dans des démarches exemplaires
- c)** Reconnaître et valoriser les maîtres d'apprentissage et tuteurs en entreprise
- d)** Valoriser l'artisanat et le rôle de la CMA autour de temps forts nationaux, régionaux mais également départementaux orientés grand public
- e)** Se positionner sur des événements plus spécifiques : salons ou forums création/reprise d'entreprise, formation...

4) Développer un nouveau concept autour des services de proximité

- a)** Connaître et analyser les opportunités de marché liées à l'évolution de la démographie, les services à la personne et la santé des consommateurs
- b)** Aider les entreprises artisanales à se positionner sur ces marchés
- c)** Proposer une réponse collective et pluridisciplinaire aux besoins des consommateurs dans ce domaine

Enjeu n°3 : les territoires et l'environnement

« Agir pour la proximité et la préservation des ressources »

Quatre orientations

- 1)** Donner à l'artisanat toute sa place au cœur des territoires
- 2)** Faire évoluer les contenus de formation pour répondre aux enjeux du développement durable
- 3)** Favoriser l'appropriation par les entreprises de bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement
- 4)** Mettre en place une démarche de développement durable à la CMA 35

Enjeu n°3 : les territoires et l'environnement

1) Donner à l'artisanat toute sa place au cœur des territoires

- a) Valoriser auprès des décideurs locaux et des partenaires le rôle et le poids de l'artisanat dans les territoires
- b) Intégrer la dimension artisanale dans tous les projets d'aménagements urbains et ruraux et les documents d'urbanisme
- c) Sensibiliser les acteurs locaux à la nécessité d'aménager et de réserver des espaces dédiés à l'implantation des entreprises artisanales, prenant en compte leurs spécificités et leurs besoins
- d) Favoriser l'implantation et le renouvellement des entreprises sur tous les territoires, en accompagnant la création et la transmission d'entreprises
- e) Piloter à l'échelle de chaque territoire une opération partenariale de développement et de structuration de l'artisanat, à l'instar de l'ODESCA, conjuguant actions collectives et aides directes aux entreprises

2) Faire évoluer les contenus de formation pour répondre aux enjeux du développement durable

- a) Sensibiliser tous les apprentis - étudiants des métiers à l'éco-citoyenneté
- b) Intégrer dans les enseignements professionnels les bons gestes : tri des déchets, usage de l'eau, réduction des consommations ...
- c) Proposer des formations complémentaires spécifiques par filières

Enjeu n°3 : les territoires et l'environnement

3) Favoriser l'appropriation, par les entreprises, de bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement

- a) Sensibiliser les dirigeants à la nécessité de prévenir et organiser la gestion des déchets et des eaux souillées produits par leurs entreprises
- b) Offrir aux entreprises artisanales des solutions de proximité pour le traitement et l'élimination de leurs déchets
- c) Informer et sensibiliser les collectivités sur les difficultés rencontrées par les entreprises dans la gestion de leurs déchets
- d) Sensibiliser les entreprises à la maîtrise de leurs consommations énergétiques
- e) Promouvoir les entreprises engagées dans des démarches exemplaires

4) Mettre en place une démarche de développement durable à la CMA 35

- a) Sensibiliser tous les collaborateurs de la CMA à la démarche de développement durable
- b) Développer des actions visant à réduire notre impact sur l'environnement
- c) Communiquer en interne et en externe sur les actions mises en œuvre
- d) Evaluer régulièrement notre démarche dans une logique d'amélioration continue